

LE NOUVEL ÉLAN DE SAINT-RENAN ACTUALITES

N°8 - juin 2016

Editorial par Serge ODEYE



Conseiller municipal et communautaire.
Membre des commissions finances,
Urbanisme et travaux, Plu
Economies et marché, accessibilité.

Centre-Ville : l'urgence !

Depuis plusieurs mois, les fermetures s'enchaînent dans le centre-ville et celle du tabac-presse est un véritable coup dur pour la fréquentation de cette zone commerciale : nous sommes entrés dans une spirale inquiétante. La municipalité se doit d'engager une politique forte.

C'est important car un cœur de ville vivant c'est de l'activité économique et un réel vecteur du bien vivre ensemble et de liens sociaux. Les zones commerciales modernes répondent à un autre besoin.



Il y a urgence : c'est compliqué de maintenir de l'activité en ville mais il sera encore plus difficile de la recréer. Il y a pourtant beaucoup de choses à faire, nous y avons justement consacré tout un numéro (bulletin n°5 - novembre 2015).

Le seul argument que la municipalité pourrait opposer serait sa capacité financière : nous demandons donc aux décisionnaires de reporter le projet d'amphithéâtre de 2.4 millions d'€ et d'en consacrer une partie à :

- l'aménagement des parkings desservant le centre avec indication des commerces et des activités,
- l'aménagement des places principales en commençant par celle du vieux marché pour permettre l'installation de terrasses et de zones de convivialité,
- la révision de la circulation dans le centre,
- l'exercice du droit de préemption sur les baux commerciaux pour financer une rénovation homogène et aux normes des locaux afin d'y réinstaller des commerces de détail attractifs,
- l'acquisition de la maison « Pers » jouxtant la veuve Pochard en plein centre, classée « monument historique » et symbole architectural de notre commune.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

Un amphithéâtre, nous en avons déjà sur le territoire de la CCPI alors que le centre-ville de Saint-Renan est unique.

Nous sommes favorables à la création d'un véritable pôle culturel rassemblant une salle de spectacle, un cinéma et une salle d'exposition seulement lorsque les finances communales se porteront mieux.

Tourisme : Pourquoi refuser l'évidence ?

La compétence tourisme va être transférée de la commune vers la communauté de communes en 2017 (loi NOTRe). Les animations communales, réalisées par les offices de tourisme, ne sont pas concernées.

La promotion touristique du territoire "Iroise" est primordiale pour son développement économique ! Ne pas en avoir conscience est un manque d'ambition pour notre ville.

Pourtant à plusieurs reprises, le maire, également vice-président de la communauté de communes (!), a contesté ce transfert. Il conclut souvent par une promesse : celle de se battre pour que nos animations soient sauvées et éviter la « fuite » des bénévoles.

Pourtant la simple création d'un comité des fêtes comme nous le proposons dans notre programme répondrait à ce besoin. Inutile d'inventer une difficulté là où il n'y en a pas.

Pour une promotion touristique de pointe !

Si notre commune ne manque pas de charme, elle n'a pas le caractère de "commune touristique" ! Nous ne pouvons ignorer que les touristes passent une journée à Saint-Renan, pas beaucoup plus : il est fréquent par exemple que le camping soit rempli à 10% de ses capacités en plein été.

Cette situation est confirmée par le pays de Brest dans son schéma de cohérence territoriale où la commune ne fait pas partie de la zone touristique : elle est définie comme un pôle de vie structurant (par ses équipements et son emplacement).

Ce qui attire les touristes c'est la destination "pays d'Iroise" dont notre commune est incontestablement l'un des poumons économiques

Un camping en faillite

Le déficit du camping municipal se creuse chaque année. Malgré une subvention annuelle de la commune de 18 000 €, le camping ne parvient pas à rembourser, sur son budget propre, un emprunt de 300 000 €. C'est un poids sur les finances communales sans aucune prise de conscience de la municipalité malgré nos interpellations sur le sujet.

Un camping privé dans cette situation serait en faillite et le budget de notre camping est actuellement illégal au regard des règles des finances publiques mais dès que *le Nouvel élan* aborde le sujet la municipalité nous rétorque que nous attaquons un outil « social » de première importance ou que nous chipotons sur un petit budget.

Petit budget ? **Cela représente tout de même plus de 100 000 € en 6 ans !** C'est beaucoup pour un camping moribond sans aucun projet d'évolution. Et c'est aussi à comparer aux 30 000 € pour des études sur le cœur de ville. Dans les deux cas, cela traduit un réel manque de vision politique à long terme.

A titre d'exemples, ce camping pourrait être transformé en aire d'accueil de camping-cars et renforcer l'attractivité de Saint-Renan pour les séjours de courte durée. Il pourrait aussi accueillir une aire familiale de pique-nique et de jeux.

et sa porte d'entrée principale. C'est cet atout là que la commune doit jouer et elle n'en a pas d'autre : promouvoir ses commerces, son marché, sa situation centrale pour visiter le territoire et un cadre agréable et verdoyant.

Dès lors, la promotion de notre territoire "Iroise" doit se faire au niveau le plus pertinent, la communauté de communes avec tous ses atouts : la frange littorale exceptionnelle, ses communes touristiques et typiques, le parc marin d'Iroise, son superbe parc d'attractions, son marché hebdomadaire, sa proximité avec Brest et Océanopolis...

C'est par cette démarche que notre commune attirera des touristes dans son centre pour maintenir nos commerces, créer une réelle dynamique et remplir nos hébergements touristiques.

Nous sommes donc convaincus de l'intérêt évident du transfert de la compétence "tourisme" à la CCPI qui parlera alors d'une seule voix dans tous les salons professionnels, auprès des opérateurs touristiques et permettra d'atteindre une clientèle cible définie préalablement. Le terme clientèle est important car le tourisme est principalement du commerce : il s'agit de vendre notre territoire comme attrayant !

Nous proposons d'inscrire les animations de Saint-Renan dans la programmation touristique du pays d'Iroise pour le développement économique de tout le territoire et donc celui de Saint-Renan.

Nous appelons donc vivement la CCPI y compris son vice-président à travailler au développement d'une politique touristique ambitieuse primordiale pour le développement de notre territoire.